



## Conseil économique et social

Distr. générale  
3 septembre 2015  
Français  
Original : anglais

---

### Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement

#### Groupe de travail des Parties

##### Quatrième réunion

Madrid, 26 novembre 2015

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

##### Adoption de l'ordre du jour

### Ordre du jour provisoire annoté de la quatrième réunion

Qui s'ouvrira à Madrid, le jeudi 26 novembre 2015, à 9 h 30\*

#### I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour.
2. État de la ratification du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants.
3. Désignation des centres de liaison nationaux.
4. Promotion et renforcement des capacités :
  - a) Synergies avec les organisations partenaires;
  - b) Ateliers sous-régionaux;
  - c) Outils électroniques;
  - d) Promotion du Protocole à l'échelle mondiale;

---

\* Dans le cadre des procédures d'accréditation, les participants sont priés de s'inscrire en ligne avant le 10 novembre 2015 en utilisant le lien ci-après : <https://www2.unece.org/uncdb/app/ext/meeting-registration?id=CCID1s>. Les participants ayant besoin d'une lettre d'invitation personnelle pour obtenir un visa doivent cliquer sur l'option « visa exigé » et s'inscrire pour la réunion dès que possible en tenant compte du délai requis pour l'obtention du visa. Les participants qui sollicitent un appui financier sont invités à s'inscrire avant le 20 septembre 2015 et à faire parvenir le formulaire rempli de demande d'appui financier au secrétariat de la Convention par courrier électronique ([public.participation@unece.org](mailto:public.participation@unece.org)) avant cette même date.



- e) Autres activités pertinentes.
- 5. Mécanismes concernant le respect des dispositions et la présentation de rapports.
- 6. Mise en œuvre des programmes de travail pour 2011-2014 et 2015-2017, y compris les questions financières.
- 7. Troisième session de la Réunion des Parties au Protocole.
- 8. Calendrier des réunions.
- 9. Questions diverses.
- 10. Adoption des décisions et des conclusions de la réunion.

## II. Annotations

### 1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

*Horaire : 9 h 30-9 h 40*

Le Président fera une déclaration liminaire. Le Groupe de travail des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (Protocole sur les RRTP) à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) sera invité à adopter son ordre du jour tel qu'il figure dans le présent document<sup>1</sup>.

#### **Document**

Ordre du jour provisoire annoté de la quatrième réunion (ECE/WG.PRTR/2015/1)

### 2. État de la ratification du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants

*Horaire : 9 h 40-9 h 50*

Le Groupe de travail des Parties au Protocole sur les RRTP examinera un aperçu de l'état des ratifications, acceptations, approbations et adhésions concernant le Protocole. Les délégations seront invitées à signaler tout fait récent ou prévu qui concerne la ratification, l'acceptation, l'approbation et l'adhésion en rapport avec le Protocole sur les RRTP dans leurs pays respectifs.

### 3. Désignation des centres de liaison nationaux

*Horaire : 9 h 50-10 heures*

Le Groupe de travail examinera un aperçu de l'état d'avancement de la désignation des centres de liaison nationaux. Les délégations seront invitées à signaler tout fait nouveau concernant la désignation des centres de liaison nationaux.

#### **Document**

Récapitulatif de la désignation des centres de liaison nationaux (PRTR/WG.1/2015/Inf.1)

---

<sup>1</sup> L'ensemble de la documentation de la réunion sera disponible sur le site Web du Protocole à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/prtrwgp4#/>.

## 4. Promotion et renforcement des capacités

### a) Synergies avec des organisations partenaires

*Horaire : 10 heures-10 h 50*

Le Président informera le Groupe de travail des conclusions des réunions informelles des représentants des organes directeurs des accords multilatéraux sur l'environnement de la Commission économique pour l'Europe, qui se sont tenues les 27 octobre 2014 et 13 avril 2015 à Genève<sup>2</sup>.

Le Groupe de travail sera également informé des activités menées par l'Équipe de travail de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur les RRPT, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et d'autres organisations partenaires en rapport avec le programme de travail du Protocole.

### b) Ateliers sous-régionaux

*Horaire : 10 h 50-11 h 5*

Le Groupe de travail sera informé des faits nouveaux concernant l'éventuelle tenue d'ateliers sous-régionaux.

### c) Outils électroniques

*Horaire : 11 h 5-11 h 15*

Le Groupe de travail sera informé des faits nouveaux qui intéressent les outils électroniques, y compris le mécanisme d'échange d'informations d'Aarhus aux fins de la démocratie environnementale et le portail mondial PRTR.net, ainsi que de la coopération entre la CEE, l'OCDE, l'UNITAR et GRID-Arendal dans ce domaine.

### d) Promotion du Protocole à l'échelle mondiale

*Horaire : 11 h 15-11 h 50*

Le Groupe de travail examinera les résultats de la table ronde internationale conjointe sur les registres des rejets et transferts de polluants (RRTP), qui sera organisée les 25 et 26 novembre 2015 à Madrid, sous les auspices de l'OCDE et de la CEE, en collaboration avec l'UNITAR et le PNUE. Le Groupe de travail examinera également les autres faits nouveaux pertinents.

### e) Autres activités pertinentes

*Horaire : 11 h 50-12 h 30*

Les délégations seront invitées à examiner d'autres activités de renforcement des capacités et de promotion pertinentes, y compris s'agissant de la mise en œuvre des propositions figurant dans le document sur la promotion du Protocole en Europe orientale, au Caucase et en Asie centrale<sup>3</sup>.

### Documents

Rapport sur la mise en œuvre des programmes de travail pour le Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants pour les périodes 2011-2014 et 2015-2017 (ECE/MP.PRTR/WG.1/2015/3)

<sup>2</sup> Voir <http://www.unece.org/environmental-policy/conventions/informal-networks.html>.

<sup>3</sup> À consulter à l'adresse suivante : [http://www.unece.org/prtrmopp2\\_docs.html#/](http://www.unece.org/prtrmopp2_docs.html#/).

Promotion du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (ECE/MP.PRTR/2014/4/Add.2)

## **5. Mécanismes concernant le respect des dispositions et la présentation de rapports**

*Horaire : 14 heures-15 h 30*

Le Groupe de travail sera informé des résultats des récentes réunions du Comité d'examen du respect des dispositions.

Il examinera la situation relative à la présentation des rapports nationaux d'exécution depuis la deuxième session de la Réunion des Parties (Maastricht (Pays-Bas), 2-4 juillet 2014).

Le Groupe de travail sera invité à examiner les projets de documents suivants, établis par le Comité d'examen du respect des dispositions :

- a) Document d'orientation relatif à l'établissement de rapports sur l'application du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants;
- b) Questions systémiques relatives à l'application du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants et recommandations sur la manière de les régler.

### **Documents**

Rapports du Comité d'examen du respect des dispositions sur ses troisième et quatrième réunions (ECE/MP.PRTR/C.1/2014/4 et ECE/MP.PRTR/C.1/2015/2)

Projet de questions systémiques relatives à l'application du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants et recommandations sur les moyens d'y remédier (ECE/MP.PRTR/WG.1/2015/5)

Projet de directives pour l'établissement de rapports sur l'application du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (ECE/MP.PRTR/WG.1/2015/6)

Rapport sur la mise en œuvre des programmes de travail au titre du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants pour 2011-2014 et 2015-2017 (ECE/MP.PRTR/WG.1/2015/3)

## **6. Mise en œuvre des programmes de travail pour 2011-2014 et 2015-2017, y compris les questions financières**

*Horaire : 15 h 30-16 heures*

Le Groupe de travail examinera l'état de mise en œuvre des programmes de travail au titre du Protocole pour 2011-2014 et 2015-2017, en prenant en considération les résultats des discussions sur les points précédents.

Le Groupe de travail sera informé des contributions reçues pour appuyer la mise en œuvre du programme de travail actuel au titre du Protocole ainsi que des dépenses engagées en 2014 et des dépenses prévues pour 2015-2016. Les délégations sont invitées à annoncer des contributions pour soutenir l'application du programme de travail.

## **Documents**

Rapport sur l'exécution des programmes de travail au titre du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants pour 2011-2014 et 2015-2017 (ECE/MP.PRTR/WG.1/2015/3)

Rapport sur les contributions et les dépenses liées à l'exécution des programmes de travail au titre du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants pour 2011-2014 et 2015-2017 (ECE/MP.PRTR/WG.1/2015/4)

## **7. Troisième session de la Réunion des Parties au Protocole**

*Horaire : 16 heures-16 h 30*

Le Groupe de travail sera invité à étudier les options possibles concernant l'organisation, les dates et les modalités de la troisième session de la Réunion des Parties au Protocole, qui doit avoir lieu en 2017.

## **8. Calendrier des réunions**

*Horaire : 16 h 30-16 h 35*

Le Groupe de travail sera informé du calendrier provisoire des réunions pour 2016.

## **9. Questions diverses**

*Horaire : 16 h 35-16 h 40*

Les représentants souhaitant proposer l'examen de questions au titre de ce point de l'ordre du jour sont priés d'en informer le secrétariat dans les meilleurs délais.

## **10. Adoption des décisions et des conclusions de la réunion**

*Horaire : 17 h 15-18 heures<sup>4</sup>*

Le Groupe de travail devrait adopter les décisions et les conclusions de la réunion.

---

<sup>4</sup> Il y aura une pause-café entre 16 h 40 et 17 h 15 au cours de laquelle la liste des décisions sera finalisée. Pour offrir les mêmes avantages aux délégations anglophones, francophones et russophones et pour économiser le papier, le projet du texte des décisions et conclusions de la réunion sera projeté sur un écran environ quarante-cinq minutes avant la réunion et présenté par le Président oralement, permettant ainsi l'interprétation. La liste des décisions sera distribuée aux participants par courrier électronique à l'issue de la réunion.